*1 Cor 7, 1s ; 25-35 - prédication donné par Ariane Massot*

*La prédication ce dimanche portait sur le texte de l’épître. Les textes du livre du Deutéronome 18,15-20 ainsi que l’Evangile selon Marc 1, 21-28 ne posaient pas de difficultés de compréhension particulière, contrairement à l’enseignement de Paul au sujet du couple et du mariage. Dans les trois textes il est question de l’autorité de celui qui parle. En chaire, je n’ai pas suivi exactement le texte que j’avais préparé. Ce qui suit est le texte préparé à l’avance retravaillé légèrement suit à la prédication. Vous pouvez lire tout le chapitre 7 de la première épitre aux Corinthiens qui forme une unité. J’aborde surtout les versets 25 à 35.*

L’apôtre Paul répond à une question de l’Eglise de Corinthe. Le chapitre 7 ouvre ainsi : « Venons-en à ce que vous m’avez écrit ». Et pourquoi les chrétiens de Corinthe voudraient-ils avoir l’avis de l’apôtre au sujet du mariage ? A l’époque de cette lettre, les couples se formaient selon les coutumes du lieu, et les bénédictions chrétiennes du couple n’existaient pas encore. Pourquoi soumettre cette question à Paul ?

Rappelons-nous le contexte : Corinthe était une ville portuaire, cosmopolite, réputée pour des mœurs plutôt libertaires. La question éthique ne se posait pas tellement quand il s’agissait du respect dû aux femmes. Arrive cette nouvelle religion qui propose à chacun de vivre en communion étroite avec Jésus Christ, communion qui fait des croyants des frères et sœurs, égales en dignité : ça change de l’opinion courante. En plus, le grand moment de la communion au Christ Ressuscité est le partage du pain et du vin de la Cène. La communion spirituelle devient visible dans la communion autour d’un repas partagé : elle est aussi corporelle. Dès lors, ce qu’on fait avec son corps prend un sens spirituel, car le corps du Christ est inséparable du corps de chacun des croyants. Paul dira « votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous ». La vie du corps prend une nouvelle dimension. Et ça soulève des questions auxquelles Paul va tenter de répondre.

Dans ce que je vous ai lu, vous avez pu d’abord remarquer que la relation entre mari et femme est considéré comme une relation d’égal à égale, ce qui est tout à fait nouveau dans le contexte patriarcal où cette lettre est reçue. Ici, ce qui vaut pour les hommes vaut aussi pour les femmes. En résumé : mieux vaut vivre sa sexualité dans un couple stable que d’aller voir ailleurs.

Dans la partie du chapitre que je n’ai pas lu, Paul aborde la question des couples mixtes chrétien – païen, avec l’encouragement à rester ensemble pour autant que ce soit vivable. Le discours de Paul avance comme à tâtons, et nous tenterons de l’interpréter à tâtons aussi. Paul s’adresse d’abord aux personnes déjà en couple, mais que dire aux célibataires ? Parfois il se réclame du Seigneur pour donner du poids à ses paroles, parfois il précise qu’il exprime une opinion personnelle : « au sujet des vierges, je n’ai pas d’ordre du Seigneur ; c’est un avis que je donne, celui d’un homme qui, par la miséricorde du Seigneur, est digne de confiance. »

Paul cherche ce qui serait le mieux à proposer à la jeune Eglise de Corinthe qui vit dans l’attente du retour du Seigneur. Nous sommes une vingtaine d’années après la Croix, l’espoir d’un retour imminent du Ressuscité est encore vif. La question n’est pas « comment vivre dans la durée » mais « comment se préparer à la fin des temps ».

Paul veut le meilleur pour ses lecteurs, il veut leur éviter des misères et des soucis. Au verset 28 nous lisons : « Les gens mariés auront de lourdes épreuves à supporter et moi, je voudrais vous les épargner. ». Nous sommes en droit de nous demander à quelle sorte d’épreuves il pense. Sont-ce les épreuves de la fin des temps ? Ou sont-ce les épreuves du mariage ? Vu le contexte, il me semble que Paul évoque les épreuves de la fin des temps, les famines et les guerres qu’on craignait et qui précéderaient le retour du Seigneur. Ces épreuves peuvent sembler plus dures à vivre quand on a des responsabilités familiales. En même temps, un foyer uni peut être une cellule de résistance qui permet de traverser des épreuves plus rudes à vivre pour le solitaire. Je pense qu’il n’y a là pas d’automatisme. Lors des confinements pour cause de pandémie, dans certains foyers les liens se sont renforcés, tandis que dans d’autres la vie commune est devenue impossible. L’important me semble de voir que Paul cherche à épargner des épreuves à ses lecteurs. Il est comme un frère plein de souci pour le bien-être de sa fratrie.

Ensuite, Paul avance encore un autre argument en faveur du célibat, argument qui a marqué la vie de milliers d’hommes et de femmes, et même toute l’histoire de l’occident : les célibataires seraient d’avantage disponibles pour ce qu’il appelle « les affaires du Seigneur ». Paul suppose que l’attention au conjoint et l’attention à Dieu sont en concurrence. Nous lisons au verset 33s, « celui qui est marié a le souci des affaires du monde : il cherche à plaire à sa femme et il est partagé ». Notons d’abord que Paul suppose que les maris chrétiens de Corinthe ont le souci de plaire à leurs épouses, ce qui, vu avec les yeux d’aujourd’hui, semble tout à fait réjouissant dans le contexte du patriarcat antique.

Toutefois, ce que Paul affirme est difficile à entendre. Paul postule une opposition entre les affaires du monde et les affaires du Seigneur. Nous allons explorer le nature de cette opposition, pour ensuite interroger l’hypothèse de Paul que le célibat permettrait d’y échapper.

Admettons d’abord qu’il y a un problème quand ce qui plait à l’épouse – ou à l’époux - n’est pas ce qui plait au Seigneur. Cela peut arriver, pensons en particulier aux chrétiens avec un conjoint païen à l’époque de Paul. Mais cela n’est pas le cœur du problème ici. Le problème est dans l’opposition entre les affaires du monde et les affaires du Seigneur, entre les choses du corps et les choses de l’esprit, entre le matériel et le spirituel. Le Créateur aime sa créature, et se réjouir des choses crées honore leur Créateur. En opposant les affaires du Seigneur aux affaires du monde, on a trop souvent oublié que la terre, c’est aussi l’affaire de Dieu. Mais revenons à la question du couple.

Au vu de votre expérience personnelle, et au vu de ce qui se passe dans votre entourage, que repondériez-vous à cette question : Pour un chrétien qui prend sa foi au sérieux, être marié est-il un souci en plus ou un souci en moins ?

Ma réponse est : ça dépend. Premièrement, quand vous êtes aimé, la louange vous viendra spontanément, et quand vous êtes maltraité, vous risquez le désespoir. La vie du couple marque l’ambiance de votre vie intérieure, votre état d’esprit, de manière favorable ou de manière défavorable. Notre joie de vivre dépend aussi de la façon dont nous sommes en relation les uns avec les autres. Le lien conjugal peut être constructif ou destructif, ou neutre. Autrement dit : lien conjugal peut plaire au Seigneur ou pas.

Deuxièmement, je trouve étonnant l’idée que plaire au conjoint est une perte de temps. Pourquoi serait-ce une perte de temps de faire plaisir à quelqu’un pour le rendre heureux ? Et au-delà du plaire et du faire-plaisir, n’est-ce pas le prendre soin qui prime, une fois que la vie de couple prend se stabilise ? Et le prendre soin, de manière plaisante, n’est-ce pas une formidable expression d’amour - amour que Paul lui-même recommande comme voie royale à toute l’assemblée chrétienne, au chapitre 13 de cette même épitre ? Quand je fais des visites à l’hôpital, je suis souvent touché par la délicatesse et l’amour des soignants pour les malades. Le prendre-soin est un amour très noble, et la famille en est le premier lieu d’exercice.

Troisièmement : comment ça se passe pour les célibataires ? Peut-être qu’ils et elles peuvent plus facilement s’éloigner des personnes qui leur plombent le cœur. Mais le ou la célibataire a aussi sa vie relationnelle, ne serait-ce sa famille d’origine, la vie fraternelle chrétienne et les relations de travail. Les défis affectifs ne manquent pas, quel que soit la situation matrimoniale. Il me semble vain de penser pouvoir les éviter en ne se mariant pas.

Pour ces trois raisons, il me semble que Paul exagère les avantages du célibat et qu’il est important de ne pas trop généraliser les conseils donnés dans une situation précise. Je souhaite surtout rester fidèle à l’esprit de ces conseils : un souci fraternel pour le bonheur des membres de l’Eglise. Que le couple soit pour vous un souci en plus ou un souci en moins, vous êtes appelés à la vie là où vous êtes, vous êtes digne de vous présenter devant Dieu et de vous laisser accueillir dans sa générosité ouverte.

Tout cela ne veut pas dire qu’il n’y a pas des célibataires qui se rendent très utiles à l’Eglise – sans qui l’Eglise aurait même du mal à fonctionner. Je pense à une certaine Eglise sœur, mais aussi par exemple à Lezay et au Poitou Rural où cela fait une quinzaine d’années que d’abord la vice-présidente puis les présidentes de CP ont été des infirmières retraitées célibataires, et si Lezay s’en sort financièrement, c’est en partie grâce à l’héritage de deux dames célibataires. Et je suis sûr qu’ici aussi il y a des célibataires qui se rendent très utiles.

Pour conclure, nous pouvons dire que, dans notre société et notre époque, le célibat ne garantit pas une meilleure disponibilité pour l’œuvre de Dieu que ne le fait l’état conjugal. Il reste intéressant que la jeune Eglise postule que le mariage ne peut être une obligation. La grande nouveauté du christianisme et le grand progrès qu’il représente pour la liberté de conscience est de faire de l’engagement du couple un libre consentement des deux conjoints. Personne n’est obligé de se marier, personne n’est obligé d’épouser tel homme ou telle femme. Nous sommes tous et toutes invitées à grandir humainement et spirituellement là où nous sommes, et d’avancer comme nous pouvons, dans la foi, l’espérance et surtout dans l’amour. Amen

*Pasteur Ariane Massot, dimanche 28 janvier 2024*